



LA FIEVRE Q

 La fièvre Q est une maladie bactérienne due à *Coxiella burnetii*. Elle affecte de nombreuses espèces animales qui sont largement répandues dans les élevages : chiens, chats, rongeurs, ruminants, oiseaux, tiques... Le réservoir de *Coxiella burnetii* est large, de fait, les voies de contamination d'un troupeau sont nombreuses. Dans la majorité des cas, la contamination d'un troupeau survient avec l'introduction d'animaux infectés.

 Majoritairement, les animaux infectés par *Coxiella burnetii* ne présentent pas de signes cliniques. Néanmoins, des métrites, de l'infertilité ou des non délivrances sont fréquemment rapportées. La maladie s'exprime sous la forme de séries d'avortements survenant plutôt dans le dernier tiers de gestation même si on peut en avoir à tous les stades de gestation. L'épisode abortif peut s'accompagner de naissances de chevreaux chétifs ou de mortalité dans leurs premiers jours de vie. La production laitière peut être affectée si les avortements sont précoces.



 Les bactéries sont excrétées dans les produits de la mise bas, les sécrétions génitales et les fèces. Les plus fortes quantités de bactéries excrétées sont présentes dans les produits de l'avortement et les sécrétions des animaux malades. *Coxiella burnetii* est une bactérie résistante aux protocoles de désinfection classique et elle persiste durablement dans l'environnement (plusieurs mois). Sa forme de «pseudo spores» bactériens (aérosols) lui confère une forte capacité de dissémination dans l'air (vent) et de résistance jusqu'à 15 jours en milieu extérieur. La contamination d'un animal se fait par voie respiratoire, par inhalation d'aérosols contenant des bactéries (poussières, produits d'avortements...). L'introduction de la maladie dans un troupeau non immunisé peut entraîner l'avortement de plus de la moitié de l'effectif. Par la suite, le portage chronique entraîne une immunité du troupeau, les avortements deviennent plus sporadiques et concernent plutôt les chevrettes et les agnelles de renouvellement.



\\ ISOLEMENT DES FEMELLES AVORTÉES

Les femelles ayant avorté sont isolées jusqu'à disparition des écoulements génitaux (3 à 4 jours) pour limiter les risques de contamination du reste du troupeau et réduire la contamination de l'environnement.

Le local ou la case d'isolement devra permettre d'éviter les contacts directs avec les animaux qui n'ont pas développé de signes cliniques, mais aussi de maintenir un contact visuel et olfactif avec le reste du troupeau (maintien des relations hiérarchiques).

Les locaux de mises-bas et d'isolement feront l'objet d'un protocole de nettoyage-désinfection complet associé dans la mesure du possible à un vide sanitaire.

\\ GESTION DES PRODUITS DE LA MISE BAS ET D'AVORTEMENTS

La destruction de tous les placentas et avortons trouvés doit être réalisée en recourant de préférence à l'équarrissage pour limiter la contamination de l'environnement et la dispersion de *Coxiella burnetii* par les carnivores domestiques ou animaux sauvages.

Les placentas et avortons peuvent être mis dans des sacs plastiques et stockés dans un congélateur recyclé à cet effet ou dans un bac d'équarrissage. Comme pour toutes maladies contagieuses, les **mesures habituelles de biosécurité** s'appliquent.

GESTION DES EFFLUENTS

Le fumier doit être stocké à l'abri du vent (bâchage éventuel) afin de limiter la dissémination des bactéries.

Le compostage du fumier permettra une décontamination partielle (attention toutefois aux **aérosols** lors des retournements d'andins).

L'épandage du fumier sera réalisé de préférence sur des terres non pâturées par les animaux. Il est également recommandé d'enfouir le fumier immédiatement après l'épandage.

Les opérations de manipulation du fumier seront réalisées par temps calme et humide.

VACCINATION

La vaccination avec un vaccin dit « de phase 1 » peut être envisagée en concertation avec votre vétérinaire. Elle permet de **limiter les avortements et de diminuer l'excrétion de bactéries par les animaux**. La vaccination n'est efficace que sur des animaux non infectés.

En pratique, on vaccine les **agnelles et les chevrettes de renouvellement** avant la mise à la reproduction ainsi que les **animaux introduits** s'ils proviennent de troupeaux sains.

LES PRÉCAUTIONS POUR LA SANTÉ HUMAINE

La fièvre Q est une maladie transmissible de l'animal à l'homme. L'homme se contamine par inhalation d'aérosols ou de poussières contaminées. Toutefois, la consommation de produits laitiers provenant de cheptels infectés ne présente pas de risque pour la santé publique.

La maladie chez l'homme est le plus souvent inapparente ou bénigne (syndrome grippal). Plus rarement, elle peut être grave : avortement chez la femme enceinte et, en cas de portage chronique, des fausses couches, hépatites, pneumonies, atteintes cardiaques.

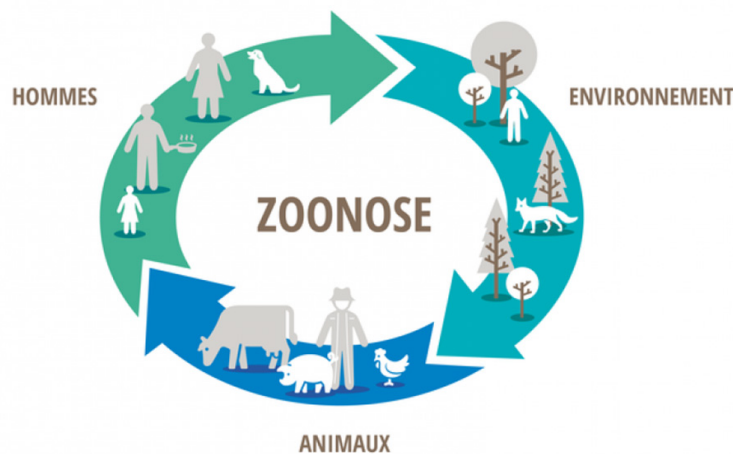
Précautions pour l'éleveur

L'éleveur doit mettre des gants pour manipuler les placentas et les avortons. Les vêtements souillés par des liquides fœtaux doivent être lavés au minimum à 60°C. Le matériel utilisé pour l'accompagnement des mises-bas doit être lavé et désinfecté.

Lors des opérations de manipulation du fumier, il est important de porter des vêtements spécifiques et un masque.

Précautions pour les visiteurs

Pendant les périodes de mises-bas il faut limiter la présence dans l'exploitation de personnes extérieures et plus particulièrement de personnes à risque : femmes enceintes, personnes immunodéprimées ou présentant une pathologie cardiaque.



Rapprochez-vous votre GDS pour plus d'informations



GDS
Auvergne
Rhône-Alpes

STATUTS SANITAIRES